© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Consommation modérée de cocaïne

Par jaitun Postée le 11/08/2021 15:20

> Bonjour, Existe t il un niveau de consommation modérée de cocaïne, comme il y en a pour l'alcool ou le cannabis ? Merci

---

Mise en ligne le 12/08/2021

Bonjour,

Nous ne sommes pas sûrs de bien comprendre le sens que vous attribuez à la qualification «modérée» au sujet de l’usage d’une substance psychoactive. Si votre interrogation porte sur la possibilité pour un individu de consommer sans excès, alors oui, on peut parler d’usage modéré en opposition à des consommations abusives, quelles que soient les substances.

Maintenant, si vous associez à ce qualificatif une notion de risque lié à la manière de faire usage d’un produit, il n’y a que pour l’alcool qu’ont été fixé des repères de consommation à moindre risque (deux verres par jour maximum et pas tous les jours). Cela ne signifie pas pour autant qu’en appliquant ces "règles" les alcoolisations ne comportent aucun risque. Toute consommation d’alcool entraîne des risques pour la santé et ces risques augmentent avec la quantité d’alcool consommée.

S’agissant du cannabis ou de la cocaïne, il existe certes des conseils de réduction des risques visant à minimiser les complications et effets secondaires inhérents à la prise de ces produits. Pour autant, tout usage, modéré ou abusif, expose potentiellement à des risques, que l'on consomme pour la 1ère fois ou que l'on soit habitué à consommer.

Dans le cas où ces éléments d’explication ne répondraient pas à votre questionnement, n’hésitez pas à revenir vers nous avec plus de précisions. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat jusqu’à minuit si vous préférez échanger en direct.

Cordialement.